



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ
D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE ET
HEBERGEMENT (EN MODE SAAS) DES
PROGICIELS ET DU MATERIEL EDICIA**

**DÉCISION N° AU-18-233
EN DATE DU 17 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30-I-3 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 ; portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 6^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance, l'assistance et l'hébergement des progiciels et du matériel EDICIA avec le rajout aux prestations complémentaires (art. 5B) de l'Extension Espace disque ;

CONSIDERANT la proposition de la société EDICIA de signer un avenant au contrat de maintenance, d'assistance et d'hébergement des progiciels et du matériel EDICIA ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société EDICIA – 1 rue Alessandro Volta – BP 20746 – 44470 CARQUEFOU représentée par son Président, Monsieur Vincent LOUBERT, un avenant au contrat de maintenance, d'assistance et d'hébergement des progiciels et du matériels EDICIA ;

Le montant annuel de l'avenant en plus value dans les prestations complémentaires, s'élève à 609,15 euros HT (six cent neuf euros et quinze centimes)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de
l'administration municipale, des
ressources humaines, des
nouvelles technologies et des
affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180717-lmc1H5441H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/07/2018
Date de Publication : 17/07/2018